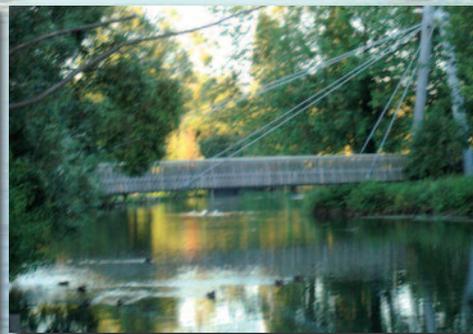
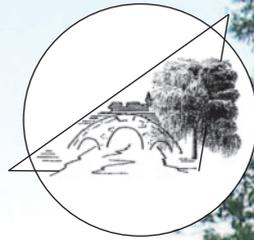
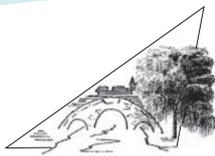


Saussay



BULLETIN MUNICIPAL DE SAUSSAY
N° 21 - JANVIER 2010



■ Sommaire	
■ Le mot du Maire	1
■ Comité des fêtes	2 et 3
■ Club de l'amitié	4
■ Association Yoga et détente	5
■ Anciens combattants	6
■ Fête des voisins	7
■ Virade de l'espoir	7
■ Bibliothèque	8
■ Cantine scolaire	9
■ Réunions du Conseil municipal	10 à 17
■ Activités et loisirs	18 et 19
■ Amicale Sportive d'Anet	20
■ Travaux	21
■ Informations diverses	21
■ Accueil périscolaire	22
■ Plan de la commune	23
■ Etat civil	24
■ Renseignements pratiques	25 et 26

Bulletin municipal N° 21
Janvier 2010
Rédaction - Diffusion - Publicité
Mairie de Saussay

Directeur de la rédaction
LE BIHAN Jacques

Commission de rédaction
LE BRAS Yvonne
THOMAS Gérard

Secrétaire de rédaction
HUET Erika
LANGLINÉ Josette

Mise en page - Impression

Edille

Christine Coudrier
26, rue du Puits - 27730 Bueil
Tél. 09 64 259 259

■ *Rappel de quelques règles recommandées pour favoriser de bonnes relations dans le village*

ARRÊTÉ PREFECTORAL n° 1052 DU 21.06.1996

CHIENS : la divagation en est strictement interdite par mesure d'hygiène et de sécurité. La responsabilité des possesseurs d'animaux en divagation est grandement engagée.

Il existe des textes faisant obligation aux possesseurs de chiens de prendre toutes dispositions pour que les aboiements répétés ne troublent pas la tranquillité du voisinage. Il est rappelé que les chiens sont interdits dans le cimetière.

Il est aussi rappelé à tous les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie que ceux-ci doivent sortir dans les rues muselés et menés par un adulte.

TONTE DES PELOUSES ET TRAVAUX DE BRICOLAGE : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Ces horaires ne s'appliquent pas aux professionnels.

FEUX DIVERS : il est interdit de faire du feu entre le 15 avril et le 15 octobre. En dehors de cette période, pour les particuliers, seul le brûlage des végétaux est toléré dans la mesure où il ne cause pas de gêne du voisinage. Tous les autres déchets doivent être portés en déchetterie.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE D'ANET

Du 01.01 au 28.02 et du 01.11 au 31.12 (période d'hiver) :

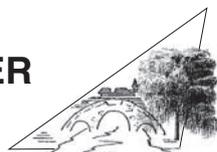
- Lundi et Mercredi : de 13 h 30 à 17 h 00
- Samedi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

Du 01.03 au 31.10 (période d'été) :

- Lundi, Mercredi et Vendredi : de 14 h 00 à 18 h 00
- Samedi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Prière de retirer un macaron à la Mairie de Saussay pour l'accès à la déchetterie

Soyez remerciés de faire un effort pour parvenir à la suppression des inconvénients signalés, afin de rendre la vie en collectivité plus agréable pour tous.



Le mot du Maire

Comme chaque année à cette époque, nous avons rendez-vous dans ce bulletin. La Commission chargée de la rédaction va, dans les pages qui suivent, vous donner les principaux faits marquants concernant Saussay et le Conseil Municipal.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens rue du Centre se poursuivent et devraient bientôt se terminer. Les gros travaux de génie civil sont achevés et les restrictions de circulation sont levées.

Les travaux de réhabilitation de la mairie devraient commencer prochainement. Le permis de construire est obtenu depuis la fin du mois de novembre. Les différents lots pour la première tranche de travaux sont attribués, cela concerne la réfection de la toiture et le changement des menuiseries extérieures. Ensuite nous réaménagerons tout l'intérieur afin d'améliorer l'accueil du public.

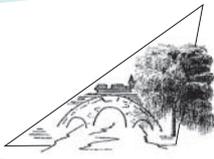
Autre sujet très important pour notre commune : le P.P.R.I. (Plan de Prévention des Risques d'Inondation). Les cartes d'aléas sont établies et validées par les services de l'Etat et elles sont très contraignantes pour notre village. Ces cartes sont consultables en mairie. Le règlement est en cours de rédaction mais certains articles commencent à être appliqués lors des demandes de permis de construire. La modification de notre P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) est en cours pour le transformer en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) afin d'intégrer les contraintes liées au P.P.R.I. et, par conséquent, modifier les zones constructibles.

En ce qui concerne la poursuite de notre assainissement collectif, la grosse difficulté aujourd'hui est d'obtenir les subventions pour réaliser les travaux. Lors du Conseil Municipal au mois de décembre, il a été décidé de continuer l'enquête chez les particuliers (pour la majorité des futurs raccordés, il s'agit d'une actualisation de l'enquête faite en 2005) ensuite nous redéposerons nos demandes de subventions.

Je vous invite à consulter notre site internet "Saussay.fr" ouvert depuis le 15 décembre 2009 et en cours d'élaboration.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin, il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010 et à remercier chaleureusement tous nos annonceurs.

Jacques LE BIHAN.



■ *Comité des fêtes de Saussay*

SAISON 2009

La saison 2009 s'est aussi bien passée que les années précédentes avec toujours plus de monde lors de nos manifestations.

Le **11 janvier** : La galette des anciens s'est bien déroulée malgré le peu de participants.

Notre assemblée générale du **16 janvier** a apporté 4 mains supplémentaires, nous leur souhaitons la bienvenue, déjà 1 an.

Le **14 février** fut un succès, une soirée Saint Valentin avec des petits plats qui ont ravi les amoureux ainsi qu'un décor imaginé par le comité des fêtes, on aurait pu croire que l'on était au royaume de Cupidon.

Notre foire à tout du mois reste une manifestation accueillant beaucoup d'exposants et de visiteurs sur le stade du Rouvray.

Nos moules frites, du **3 octobre** et du **17 octobre** ont réuni 200 personnes encore cette année.

La soirée Beaujolais du **21 novembre** s'est très bien déroulée puisque nous avons réuni 95 personnes.

Les 159 enfants de 0 à 10 ans de la commune ont vu le père Noël et ont été conviés au goûter qui a suivi, le **12 décembre** dans notre salle communale à 15 heures.

Nous remercions Monsieur Michel LEJAL, notre DJ préféré qui anime toutes nos soirées.

Nous tenons à remercier tout particulièrement

les habitants de Saussay, qui viennent de plus en plus nombreux à nos manifestations. N'oublions pas que les bénéfices de nos soirées et foire à tout servent à financer le Noël des enfants de 0 à 10 ans, à donner des bons d'achats et à offrir un après-midi "galettes des rois" aux seniors.

Comme chaque année nous relançons un appel aux bénévoles à venir nous rejoindre.



Photos de la Soirée Saint Valentin

STAR ILE DE FRANCE 

Travaux Publics et Particuliers

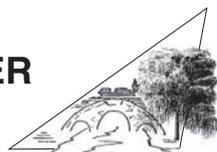
SIEGE SOCIAL

La Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 80 91 - Télécopie 02 37 41 74 65

MAÇONNERIE
RESTAURATION

Patrick GOURDES
Artisan d'Art

11, rue de Sorel - 28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 92 00



Notre calendrier 2010

- Le 9 janvier :** Galette des seniors en musique (salle des fêtes)
- Le 13 février :** Soirée dansante (salle des fêtes)
- Le 25 avril :** Foire à tout (stade du Rouvray)
- Le 2 octobre :** Moules frites N° 1 en musique (salle des fêtes)
- Le 16 octobre :** Moules frites N° 2 en musique (salle des fêtes)
- Le 20 novembre :** Soirée beaujolais nouveau en musique (salle des fêtes)
- Le 11 décembre :** Le père Noël apporte les jouets aux enfants de SAUSSAY (Salle des fêtes)

Pour tout renseignement :

Mme Josiane MANGUET Présidente 02 37 41 42 33

Mme Marie-Claude VILLERY Secrétaire 02 37 41 47 02

Marie-Claude VILLERY



TELE HIFI VIDEO MENAGER

PULSAT

On vous connaît si bien.

BLP PULSAT

15 Route d'Anet -28260 SAUSSAY

Tél. 02 37 41 99 62

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Route d'Anet

Centre commercial des près de l'Isle

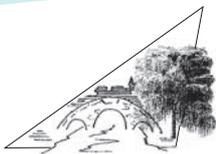
28260 SAUSSAY

Téléphone 02 37 62 51 10

Télécopie 02 37 62 21 23

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi de 9 h à 12h15 et de 14h à 19h



■ *Club de l'amitié*

Voici 2009 terminé et notre club se porte bien.

D'ailleurs, nous remercions les nouveaux arrivants qui nous ont rejoints cette année.

Ils sont sûrs de passer d'agréables après-midi et de participer au goûter convivial, ceci deux jeudis par mois.

Pour nos activités en 2009 ce fut :

Le 16 janvier : un spectacle "Ages tendre et têtes de bois" à Paris

Le 12 février : un repas choucroute avec 92 personnes

Le 16 avril : repas de printemps avec 101 personnes

Le 13 mai : Escapade d'une journée en Baie de Somme, très appréciée

Le 22 octobre : Repas d'automne avec 102 personnes

Le 23 novembre : Sortie au Cabaret "le Beaulieu", très beau spectacle

Le 17 décembre : Bûche de Noël avec les adhérents.



En dansant le madison au repas de printemps



Repas spectacle au cabaret Beaulieu



Hortillonnages d'Amiens

Pour nous contacter :

Madame Nicole BRUEL, Présidente : 02 37 41 95 86

Calendrier 2010

Le 16 janvier : Spectacle "Ages tendres et têtes de bois" à Paris

Le 18 février : Repas choucroute et accordéon "comme toujours"

Le 22 avril : Repas de printemps

Le 14 octobre : Repas d'automne

Le 16 décembre : Bûche de Noël

Plus deux autres sorties qui seront programmées en cours d'année

Le 21 janvier 2010 sera le jour de notre assemblée générale.



■ Association Yoga et détente d'Anet

Après une longue coupure de congés quasi scolaires, la saison 2009/2010 s'est ouverte avec la reprise de nos cours de Yoga le lundi 14 septembre 2009, à la grande satisfaction de nos adhérents.

Les résultats de la saison précédente ont été satisfaisants, à fin juin 2009 pas moins de 103 adhésions ayant été enregistrées ! Notons également que la fréquentation des cours est restée constante, sans désistement au fil des mois. Pour 2009/2010, compte tenu de la conjoncture ambiante "morose" qui sévit actuellement, notre objectif était d'atteindre 90 adhérents à fin décembre 2009 + 10 sur le 1^{er} trimestre 2010. Objectif d'ores et déjà atteint, légèrement dépassé même, puisqu'au 15 décembre nous sommes 105 élèves inscrits.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent, par leur renouvellement pour les anciens, par leur adhésion pour les nouveaux venus. Ce succès n'est pas de fruit du hasard et ne saurait persister sans le sérieux et la compétence de nos deux professeurs, Mmes Sabine BARON et Agnès DEMANGEOT qui bien que diplômées poursuivent des stages de formation pour parfaire leurs acquis et nous transmettre à leur tour ces enseignements.

A Saussay, chaque jeudi matin de 10h00 à 11h00 à la salle des fêtes, 14 à 18 personnes se retrouvent pour pratiquer leur séance de yoga sous la vigilance de Mme Agnès DEMANGEOT, dans une ambiance particulièrement conviviale et détendue.

D'autres cours ont lieu le lundi matin à Ezy, le lundi en fin d'après-midi à Berchères et le soir à Bû, le mardi matin à Chérisy, le mercredi en fin d'après-midi à Anet et le soir à Chérisy, le vendredi matin à Berchères et Chérisy.

Nul besoin d'être contorsionniste pour pratiquer le Yoga et absence totale d'esprit de compétition : chacun fait ce qu'il peut avec les moyens dont il dispose à l'instant présent. Pas de tenue sophistiquée non plus : il vous suffit d'avoir des vêtements souples permettant l'aisance dans les mouvements. Nos professeurs sont très attentifs et à l'écoute de chaque élève. Ainsi les postures proposées pendant une séance sont déclinées en plusieurs variantes et peuvent être adaptées spécifiquement à une personne en fonction des difficultés qu'elle rencontre fussent-elles passagères.



En plus des cours, nous organisons des ateliers et/ou des conférences animés par des intervenants qualifiés portant sur des thèmes touchant à l'environnement du yoga. Au planning cette saison : trois "Ateliers de Sabine" riches d'enseignements qui permettent de démystifier la discipline encore mal connue qu'est le yoga. Chaque atelier se déroule en deux temps : un exposé/débat pour la partie théorique, une mini séance pour l'application pratique. Un premier atelier intitulé "Yoga des Huit Membres" s'est déroulé le samedi 21 novembre 2009 à la salle polyvalente de Berchères et a captivé un auditoire de 37 participants. Un second atelier "Yoga et techniques respiratoires" est prévu pour le courant du premier trimestre 2010 et un troisième dont le thème est encore à l'étude se tiendra courant du second trimestre 2010. Une bibliothèque riche de plus de 300 ouvrages est également mise à la disposition des adhérents.

Quel que soit votre âge ou votre condition physique, si vous êtes intéressé(e) ou tout simplement curieux(se), n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous vous proposons de participer à 2 séances gratuites, sans engagement de votre part. Soulignons que l'adhésion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année et qu'elle donne accès à autant de cours que l'on souhaite dans les différents lieux proposés sans supplément de coût.

Renseignements :

Philippe MONREAL, Président : 02 37 65 96 63
Nicole AGUILLON, Secrétaire : 02 37 41 97 63

Ordi-Services
INFORMATIQUE
Services et Matériel

- 🔧 Dépannage
- 🌐 Création de site internet
- 📖 Formation
- 🌐 Réseau
- 🔧 Maintenance
- 🛡️ Anti-virus

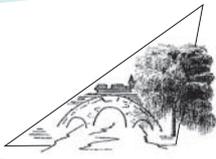
www.ordi-services.com
02 37 41 97 62 - 06 63 04 50 51

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Toutes assurances, Retraites, Placements, Particuliers et Professionnels, Entreprises.

Yannick DEMANTKÉ
C. Cial de Saussay- route d'anet - BP N°14
28260 SAUSSAY
Tél./Fax : 02 37 41 90 16

C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !



■ Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G.), Combattants Algérie Tunisie Maroc (C.A.T.M.)

Le 8 mai 2009, le nouvel étendard a été baptisé lors de cette cérémonie, en présence des porte-drapeaux Messieurs POULAIN James et CARTIE René. Monsieur LEFORT André, Président Cantonal des ACPG, dans son discours a rappelé que le drapeau est un signe de ralliement, à celui qui n'a jamais revu le ciel de France.

Je remercie tout particulièrement les habitants de Saussay pour leur présence aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2009.

Je remercie :

- Monsieur le Maire,
- Messieurs les Adjointes,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
- Monsieur LEFORT André, Président Cantonal des ACPG, Vice-Président départemental des Anciens Combattants,
- Messieurs POULAIN James et CARTIE René, porte-drapeaux,
- Madame FRANCOIS Gwenaëlle, Directrice d'école,
- les enfants,
- Messieurs les Pompiers,
- Mesdames les veuves de guerre. Ces dernières toujours présentes aux cérémonies.



Un différend existe quant à la date de la fin de la guerre d'Algérie. La secrétaire d'Etat à la défense confirme le maintien de la date du 5 décembre 1962 alors que traditionnellement, jusqu'à ce jour, la date retenue est le 19 mars 1962.

Michel HOLIN

*Responsable des Anciens Combattants de Saussay
P.G. C.A.T.M.*



AUTO SÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO
équipé 4 x 4 intégrale

-10% jusqu'au **30/04/10**
(hors promotion)

Contrôle Technique Auto
Saussay
02 37 62 22 00

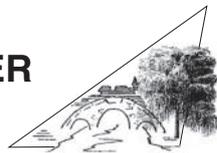
Contrôle Technique Auto
19, route d'Ivry - La Couture-Boussey
02 32 26 29 55



**Cabinet
Dominique FORTEAU**
Géomètre - Expert

49, rue Saint-Jean - 28105 Dreux Cedex
Tél. 02 37 46 62 68 - Fax 02 37 50 23 88
13, rue Delacroix - 28260 ANET
Tél. 02 37 41 97 88 - Fax 02 37 41 41 16

CONSULTANT FONCIER - URBANISME - RURALISME ET AMÉNAGEMENT
TOPOGRAPHIE - COPROPRIÉTÉ - LOTISSEMENT - V.R.D.
DIRECTION DE TRAVAUX - CONTRÔLEUR S.P.S.



■ Fête des voisins

Une partie des habitants de la rue du Centre s'est réunie sur le parking de la salle polyvalente, mardi 26 mai 2009 au soir.



L'ambiance chaleureuse a permis à toutes les générations de mieux se connaître...

Un exemple à suivre pour d'autres quartiers.



■ Virade de l'espoir



Notre salle des fêtes a été le théâtre, le dimanche 27 septembre, du tournoi de bridge, organisé par Anet Bridge Club au titre de sa 9^{ème} virade de l'espoir.

27 paires de joueurs se sont affairées autour des tables, Madame Dagmar Sassime-Biehl et Monsieur Raymond Sassime ont remporté le tournoi dans la ligne Nord Sud (avec la moyenne de 64,31%), tandis que Madame Marie Françoise Ortman et Monsieur Bernard Gautier dominaient la ligne Est Ouest (avec la moyenne 61,06%).

Cette virade, a permis de récolter la somme de 2155 euros, somme reversée intégralement à l'association "Vaincre la Mucoviscidose".

Rendez-vous est pris en septembre 2010 pour la 10^{ème} virade de l'espoir, les membres du Anet Bridge Club remercient la municipalité de Saussay pour l'accueil reçu.

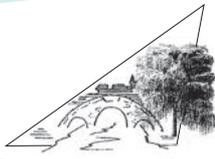
Le club de Bridge d'Anet fonctionne toute l'année, salle du foyer Texier Gallas :

- Le mardi après midi (sauf 4^{ème} du mois) et le mercredi de 14 heures à 18 heures
- Le vendredi soir de 20 heures à 23 heures 30.

Des formations sont proposées aux débutants le mercredi après midi, en perfectionnement le lundi ou le jeudi après midi.

Si vous êtes bridgeurs, ou si vous connaissez des joueurs de bridge, rejoignez nous pour partager votre passion vous recevrez le meilleur accueil, un système de garde permet à un joueur venant seul de trouver un partenaire et donc de pouvoir jouer.





■ *Bibliothèque*



La bibliothèque vous attend derrière la mairie, en rez-de-chaussée.

Aujourd'hui, nous avons 203 lecteurs inscrits. Il y a environ mille livres prêtés par an.

Horaires d'ouverture le :

Mercredi de 14 h 00 à 15 h 30

Samedi de 10 h 00 à 11 h 30

Sauf pendant les vacances scolaires.

Nous remercions :

- le Conseil Municipal pour la subvention accordée tous les ans qui nous permet d'acheter des livres neufs,
- tous les particuliers qui nous ont fait don de livres.

Si vous avez des livres en bon état pour adultes ou pour enfants (romans, BD, documentaires etc), sachez que vous pouvez les donner à la biblio-



thèque pendant les horaires d'ouverture. Cela nous permet de proposer des nouveautés à nos lecteurs.

En octobre 2009, les 3 classes de l'école primaire de Saussay ont visité la bibliothèque. A la suite de ces visites, de nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Nous remercions les quatre personnes bénévoles qui permettent le bon fonctionnement de la bibliothèque.

Nous vous rappelons que l'inscription est ouverte à tous et gratuite.



LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

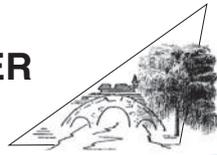
Le 27 février 2010

THEATRE L'AVRE EN SCENE

Proposition du Conseil Municipal : une pièce de théâtre "La Dinde aux Marrons" sera présentée gratuitement par la troupe "L'AVRE EN SCENE" à la salle des fêtes le Samedi 27 février 2010 à 21 h.

Entrée gratuite.

Retenez cette date et venez nombreux, vous serez les bienvenus.



■ Cantine scolaire

L'année scolaire 2008-2009 s'est très bien déroulée. Comme chaque année, plusieurs repas à thèmes ont été proposés, repas Portugais, fraîch'attitude, chti, chandeleur, nouvel an chinois, Noël, kebab, raclette et fin d'année.

Notre diététicienne Aurore, d'Yvelines Restauration, nous rend visite environ tous les 3 mois pour faire un suivi clientèle ; nous faisons le point sur ce qui ne va pas. Certes les épinards ne font toujours pas l'unanimité mais dans l'ensemble les enfants goûtent à tout et apprécient les repas équilibrés et variés.



Le 2 juillet 2009, l'année scolaire s'est terminée par notre grand pique-nique sur le stade derrière l'école, ce qui a réjoui petits et grands.

Ce fût un moment agréable pour se souhaiter de bonnes vacances dans la joie et la bonne humeur.

Mireille Percheron



Photographies du pique-nique de fin d'année scolaire



David AUFFRET

**Maçonnerie
Carrelage
Menuiserie
Travaux d'intérieur...**

7, rue des Tilleuls - 28260 SAUSSAY
Tél./Fax 02 37 41 96 64
Tél. portable 06 98 01 83 10

ELECTROMAT

Terrassement - Viabilisation
Location d'engins
Location de bennes
Démolition - Récupération

ZA La Ferme de l'Isle - Route de Sorel 28260 SAUSSAY
Tél : 02 37 41 71 86 - Fax : 02 37 41 79 86

www.electromat.fr





■ Réunions du Conseil Municipal

Pour plus de détail, les comptes rendus sont consultables sur internet : www.saussay.fr/ et en Mairie.

ASSAINISSEMENT

Conseil Municipal du 19.02.2009

- Réparation d'une conduite des eaux usées Place du Château à Anet suite à odeurs : le montant de la dépense s'élève à 43.977.50 € à répartir entre les deux communes, soit 21.988.75€.

Conseil Municipal du 31.03.2009

- Tranche 2009/2010 : Poursuite des travaux de raccordement des particuliers à la conduite publique d'assainissement. Le groupe scolaire doit être absolument raccordé, il a fallu faire vidange et débouchage des canalisations en urgence. En raison du nombre important de communes procédant aux travaux d'assainissement des eaux usées, les subventions de l'Agence de l'Eau et Conseil Général sont minorées.

Conseil Municipal du 23.04.2009

- Tranches 1-2 : maintenance 2009 et 2010 du système : Renouvellement du contrat avec la Lyonnaise des Eaux.

Conseil Municipal du 07.07.2009

- 3^e tranche : Bureau d'Etude retenu cabinet Cetig Conseils. Il est demandé si le restaurant chinois a fourni une attestation de vidange de son bac dégraisseur.

Conseil Municipal du 20.10.2009

- Assainissement des eaux usées : Le boîtier électrique individuel doit être installé à l'extérieur pour la sécurité du personnel de surveillance. Une attestation à remettre à son assurance peut être délivrée en mairie en cas de souci, le cas s'est déjà présenté.

Conseil Municipal du 10.12.2009

- Extension du réseau d'assainissement 3^{ème} tranche : les subventions obtenues permettent de réaliser l'enquête chez les particuliers.

BUDGET-COMPTABILITE

Conseil Municipal du 19.02.2009

- Budget Communal : Compte rendu des dossiers de demandes de subventions faites lors du Conseil du 13.01.09 au titre du F.D.A.I.C. (Conseil Général), et "réserve parlementaire" pour les travaux suivants :

- Travaux de restructuration de la mairie : Estimatif des travaux HT : 253.584.10 € soit TTC 303.286.58 € TTC.

* FDAIC Conseil Général : L'enveloppe allouée au Canton d'Anet est largement dépassée, il va y avoir des dossiers refusés, mais décision prise le 21 février 2009.

* Réserve parlementaire :

- un seul dossier subventionnable, travaux de réfection voirie et d'adduction d'eau potable. Si une subvention est allouée, elle se situera entre 5.000 et 10.000 €. (sollicité 20.000 €).

Travaux MAIRIE : La réfection de la toiture est urgente.

- Travaux de voiries diverses : (Rues Câblerie, Ranch) :

Subvention FDAIC (Conseil Général) : enveloppe dépassée, des dossiers seront refusés, attendons décision le 21.2.09.

Total HT subventionnable 87.136 € x 25 % = 21.784 €

- Transformation de deux poteaux incendie en deux bouches incendie : rue des Has et Chemin du Rouvray, signalisation des points de sécurité incendie soit H.T. 4.329.87 €.

Conseil Municipal du 31.03.2009

- Approbation à l'unanimité des Comptes Administratifs 2008 et vote à l'unanimité des budgets primitifs 2009.

* vote à l'unanimité des quatre comptes administratifs 08 (comptabilité du Maire).

	résultats 07	résultats 08
COMMUNE :	+ 292.336.87	+ 210.562.74
C.C.A.S. :	+ 890.80	+ 1.512.83
EAU :	+ 61.187.16	+ 576.89
ASSAINISSEMENT :	+ 230.429.20	+ 244.797.51
	+ 579.031.03	+ 457.449.97

* approbation à l'unanimité des Comptes de Gestion de M. le Receveur Municipal.

* Vote des Budgets primitifs 2009 :

- Budget communal s'équilibre en fonctionnement : 800.109 €, en investissement : 815.651 €.

- C.C.A.S. s'équilibre en fonctionnement : 5.112 €.

- Eau s'équilibre en fonctionnement : 82.900 €, en investissement : 32.497 €.

- Assainissement s'équilibre en fonctionnement : 92.501 €, en investissement : 236.217 €.

Informations :

Budget Commune : Vote des quatre taxes :

Le maire rappelle que le budget 2008 a été bouclé sans modification par rapport aux taux de 2007.

Celui de 2009 a vu ses taxes augmenter de 2 % et la Taxe professionnelle de 2.86 %.

	Bases notifiées	Taux 2009	Taux 2008	Produit attendu 2009
Taxe d'habitation :	1.050.000	7.52	7.37	78.960
Foncier bâti :	1.105.000	15.84	15.53	175.032
Foncier non bâti	35.800	23.34	22.88	8.356
Taxe professionnelle :	2.880.000	5.39	5.24	155.232

Montant du produit attendu au budget 2009 : 417.580

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO

S.A.R.L. LEBRUN-MARIE



Electricité générale
Chauffage électrique
Eclairage public



55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 37 32 39 - Fax 02 32 37 23 18

So Dis Co

COLORANTS

Tous Colorants pour la transformation des Matières Plastiques

RELIURES

Reliure de tous Documents (Plastique, Métallique, Spirale)
Pour : Imprimeurs, Industrie, Collectivités, Particuliers.

20, rue d'Anet - 28260 SAUSSAY - Tél. 02 37 62 21 84



Conseil Municipal du 23.04.2009

- Acquisition Percolateur à café, 55 tasses, 306.15 €.

Conseil Municipal du 04.06.2009

- Acquisition Photocopieur pour le groupe scolaire : 2.389 € et une maintenance, à la copie, noir 0.006 € et couleur 0.053 €.
- Contrat SEGILOG pour informatique mairie : pour 3 ans de maintenance et de fourniture des logiciels pour la mairie. Montant annuel : 1.818 € HT et maintenance annuelle : 202 €.

Conseil Municipal du 20.10.2009

Demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour travaux et acquisitions sur l'exercice 2009, factures payées sur la section d'investissement, H.T. :

- Fourniture électro pompe 1.380 €
- Création d'un branchement d'assainissement 681 €
 - Fourniture coffrets électriques, assainissement 1950 €
 - Eclairage de la cour mairie et des bâtiments, 2479,87 €
 - Percolateur 55 tasses pour salle communale 306.15 €
 - Drapeau pour anciens combattants, tapis table de mariages 1329,85 €
 - Levé topographique des digues 1.029,11 €
 - Diagnostic technique amiante Mairie 600 €
 - Photocopieur pour groupe scolaire, 2.389 €
 - Installation 2 bouches incendie Câblerie, 3.629.87 €
 - Extension éclairage public Câblerie 1.460 €
 - Constitution du dossier, enfouissement réseaux 1.254,18 €
 - Pré-étude projet réhabilitation mairie 2.500 €
 - Armoire pour groupe scolaire, 305 €
 - Tables et charriots pour salle, 6.973,20 €
 - Extincteurs pour salle communale, Sicli 497.96 €
 - Armoire pour école, classe primaire, Camif 305 €
- Soit un total H.T. 29.070.19 x 45 % =13.081.58 €
- Demande de subvention Fonds Départemental de Péréquation complémentaire, à un taux de subvention différent :
- Etude travaux mairie Architecte TREMEL
 - Travaux Chemin de la Câblerie, extension éclairage public réseau d'eau potable, Montant subvention sollicitée 19.357.88 €

Conseil Municipal du 10.12.2009

Tarifs communaux pour 2010 : Révision annuelle.

- Location de la salle communale :

Vins d'honneur :

Habitant de la commune 80 €

Habitant hors commune 125 €

Toute autre location :

Habitant de la commune 160 €, pour deux jours consécutifs 240 €

Habitant hors commune 350 €, pour deux jours consécutifs 525.00 €

Associations hors commune 350 € pour deux jours consécutifs 525 €

- Concessions trentenaires cimetièrre : 150 €.

Décision et Vote du Conseil : Tarifs inchangés.

- Eau potable : Achat au SICA depuis 01.01.06.

Au 01.01.10, la location des compteurs d'eau est fixée de la façon suivante :

Diamètres 15=6 €, 20=7 €, 25=15 €, 30=25 €, 40=32 €, 50=60 €, 60=65 €, 80=125 €

Au 01.01.10, le prix du m³ d'eau potable est fixé à 0.72 €.

- Assainissement des eaux usées : tarif inchangé.

GROUPE SCOLAIRE et CANTINE

Conseil Municipal du 13.01.2009

- Suite à notre demande de modification des statuts, il est donné compte rendu de la réunion avec M. le Président du SIRP (regroupement pédagogique) concernant :

* Répartition des frais de transport au nombre d'élèves scolarisés et non pas à 50 %,

* Frais de personnel de surveillance du car : Notre demande de participation aux frais de personnel serait illégale, ceux-ci seraient à prendre en charge par le SIRP au même titre que toutes les dépenses de fonctionnement du groupe scolaire : repas, électricité, téléphone, eau et assainissement, produits d'entretien, tous les frais de personnel (pour la cantine, le car et les classes maternelles et primaires), le personnel ne dépendrait plus de la commune de Saussay.

Il est précisé que si cette solution était adoptée, un poste serait à créer au secrétariat du SIRP.

Conseil Municipal du 19.02.2009

S.I.R.P. : M. le Président du SIRP a adressé aux élus de Saussay un courrier daté du 11.2.09 suite à notre demande de modification des statuts pour la répartition des frais de transport scolaire. Cette répartition étant non équitable pour Saussay et malgré le courrier reçu, le Conseil à l'unanimité, confirme son désir de voir modifier les statuts du SIRP en ne modifiant que l'article 7 relatif à la répartition des frais de transport. Il n'est nullement question de remettre à plat tous les statuts du SIRP.


ELECTOPHE
Artisan Electricien

Christophe NAVET

- Electricité générale
- Rénovation - Mise en conformité
- Alarme Intrusion
- Vidéo surveillance
- Motorisation Portes & Portails
- Domotique
- Ballon Eau Chaude
- Dépannages
- Etudes et Devis Gratuits

Téléphone / Fax / Répondeur
02 37 41 44 46

Téléphone portable
06 07 21 62 52

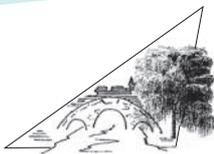
2, chemin du Piquet - 28260 ANET
electophe-artisan-electricien@wanadoo.fr

MENUISERIE
EURL FORTIER Gilbert

AMEUBLEMENT DÉCORATION
CUISINE RUSTIQUE / MODERNE
DEPOSANT SOGAL / FENETRE PVC
BOIS ALU / ESCALIER ET PORTAIL - APPENTIS

30, rue des Has
28260 SAUSSAY
email : gilbert.fortier28@orange.fr

Tél. 02 37 41 95 80
Port. 06 81 20 34 90



Conseil Municipal du 31.03.2009

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de participation de la Commune de Ivry-la-Bataille pour un élève demeurant à Saussay et scolarisé hors commune.

Conseil Municipal du 07.07.2009

RESTAURATION SCOLAIRE - Tarifs :

	Tarifs 2008/2009	Tarifs + 2% 2009/2010
Carte mensuelle :	41,00 €	41,80 €
Repas exceptionnel :	2,95 €	3,00 €
Repas exceptionnel pour adultes :	5,10 €	5,20 €
Remboursement de repas :	2,82 €	2,85 €
Repas spécifique enfant allergique :	10,45 €	10,65 €
à régler en début de mois - non remboursable - PAI obligatoire		
Accueil des enfants sans fourniture de repas	20,85 €	21,25 €

Conseil Municipal du 08.09.2009

RENTREE SCOLAIRE 2009/2010 - Point sur les effectifs :

Classe de Mme FRANCOIS	PSS 7 + PS 17	TOTAL 24
Classe de Mme COLSON	PS 11 + MS 15	TOTAL 26
Classe de Mme CHARDAIRE	CE2 10 + CM1 12	TOTAL 22
Classe de Mme GUERVILLE	CM1 9 + CM2 14	TOTAL 23
Classe de Mme GOLDFAIN	CM1 9 + CM2 14	TOTAL 23

118

Réfectoire scolaire : 80 élèves mensuels, 9 élèves en repas exceptionnels, 3 vont emménager. Soit 92 élèves déjeunant à la cantine, 58 primaires, 34 maternelles.

5 agents assurent le service et la surveillance de la cantine.

Garderie : Au total 28 élèves soit 12 primaires, 16 maternelles

Conseil Municipal du 20.10.2009

Monsieur le Maire d'Ivry-la-Bataille sollicite une participation aux frais de scolarisation d'un enfant de Saussay scolarisé à Ivry.

Il avait déjà été émis un avis défavorable lors du Conseil municipal du 31 mars 2009 pour les motifs suivants :

* la collectivité a effectué de gros travaux pour équiper la commune de toutes les structures nécessaires à l'accueil des enfants,

* la famille avait été avertie de la non participation de Saussay aux frais d'une scolarisation extérieure.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conseil Municipal du 19.02.2009

La Communauté de Communes a pris la compétence "Ordures Ménagères" et est en cours de réalisation d'un audit sur le choix de la future organisation de la collecte et de traitement. Il est donc

prudent d'attendre la fin de cette consultation avant de savoir si Saussay s'équiperait de composteurs individuels.

SYROM : compte rendu de la dernière réunion sur le bio-compostage : Composteur d'une contenance de 1 m³, concerne uniquement les déchets de cuisine et quelques feuilles, mais négatif pour les tontes. Il y a 400 foyers à équiper sur la commune, prévoir un grand local pour entreposer les containers.

Conseil Municipal du 04.06.2009

Déchets ménagers et assimilés au 01.01.2010 : Suite à la prise en charge de la compétence par la Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre de la compétence "collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés" choix des modalités d'exercice de cette compétence :

- retrait du Syndicat Ramassage des Ordures Ménagères,
- adhésion au Syndicat d'Elimination et de Traitement des Ordures Ménagères.

BATIMENTS COMMUNAUX

Conseil Municipal du 13.01.2009

Travaux de restructuration de la mairie : les travaux pourraient s'étaler sur deux tranches -2009 et 2010- afin de bénéficier de la subvention du Conseil Général 28 sur chaque tranche de travaux.

Conseil Municipal du 31.03.2009

MAIRIE : Maître d'œuvre cabinet d'architecture Caudron, Chauvet, Tremel est retenu pour un montant d'honoraires de 8.50% HT des travaux HT. estimé à 230.000 €.

Conseil Municipal du 04.06.2009

Présentation de l'Avant Projet Sommaire proposé par l'architecte. Le plan des futurs locaux est remis à chacun et est longuement étudié avant d'être validé.

Conseil Municipal du 07.07.2009

Mairie : Recherche amiante : l'entreprise AGEX est retenue, Montant du devis 600 €.

Conseil Municipal du 08.09.2009

Mairie : le permis de construire a été déposé le 28.07.09.

Conseil Municipal du 20.10.2009

Mairie : étude du dossier technique et financier, lot par lot, Montant estimatif des travaux : HT 254.507.13 €.

1^{ère} tranche : Toiture totale, menuiseries extérieures, isolation grenier environ 100.000 €, travaux à partir de janvier 2010.

2^{ème} tranche : Travaux réhabilitation et aménagement intérieurs, à partir d'avril/mai 2010.

TAXI PROVOST FRANCIS



Autorisation de stationnement 28260 Saussay
Autorisation de stationnement 28260 Sorel-Moussel

26, rue Hubert Baraine,
28260 ANET

Gares, Hôpitaux et Cliniques, Aéroports...

Transport de malades assis - Tiers payant

02 37 41 95 09 - 06 17 34 56 50

Michel ALBERT

VIDANGES FOSSES SEPTIQUES
BACS DÉGRAISSEURS
CUVES À FUEL

27220 St Laurent des Bois

Tél./Fax 02 32 37 51 63 - Port. 0 612 555 112



Demande de subvention :

Plan de financement de la 2^{ème} tranche 2010 :

- Subvention D.G.E. 20 % du HT (2 ^{ème} demande, 1 ^{ère} demande rejetée) :	31.101 €
- Subvention Dép. FDAIC 30 % plafond 100.000 s/2010 :	30.000 €
- Subvention sur réserve parlementaire (sollicitée ce jour) :	25.000 €
- Emprunt :	45.000 €
- Autofinancement dont TVA 30.479 € :	54.885 €
	<hr/>
	185.986 €

VOIRIE

Conseil Municipal du 13.01.2009

Travaux de voiries diverses sur l'exercice 2009 : demande de subvention : Réfection de l'enrobé rue du Ranch, Enrobé, réseau d'eau et éclairage public Chemin de la Câblerie

En 2009, le Conseil Général envisage la réfection de la voirie départementale depuis le CD 116 (cimetière) au n° 13 rue des Sablons. Le Conseil Municipal, constatant un manque de largeur de la voirie, émet l'idée d'un aménagement avec mise en sens unique, accès piétons et vélos dans le sens montant vers le cimetière. Le Conseil Général sera contacté prochainement.

Conseil Municipal du 08.09.2009

Chemin de la Câblerie : il est rappelé que la circulation est interdite sur cette voie aux véhicules de plus de 3,5 Tonnes.

Conseil Municipal du 04.06.2009

- Entretien des trottoirs : il est rappelé que les trottoirs sont à entretenir par les riverains et que ceux en herbe doivent être régulièrement tonchés.

- Carrefour rue des Montagnettes et rue de Sorel : Herbes à tailler, manque de visibilité, contacter le propriétaire.

- rue d'Anet : contacter les propriétaires pour :

* Propriété dite "Chalet des Aulnes" : de gros arbres menacent de tomber sur la voie départementale et exiger que les haies et arbustes soient taillés largement, et en limite de propriété.

* Propriété sise rue d'Ezy, après la station de carburants : la haie empiète largement sur le domaine public et le passage des piétons est devenu très étroit et dangereux.

Conseil Municipal du 08.09.2009

- Entretien général de la voirie : rond point rue d'Anet et rond point rue de Sorel, à nettoyer. Caniveaux à balayer.

- Haies à tailler : beaucoup de propriétaire ont leur haie qui empiète sur le trottoir d'où gêne pour les piétons. Faire un rappel.

- Trottoirs devant les riverains à entretenir et à tondre : il y a des trottoirs qui sont dégoûtants ; contacter les propriétaires pour leur rappeler leur devoir d'entretien.

- Sécurité routière : rue du Centre : Vitesse excessive des véhicules et circulation des camions (la circulation est autorisée mais dans un seul sens). Stationnement sur trottoir interdit, y compris devant la cabine téléphonique. Lors de la réfection de cette voirie départementale par le Conseil Général, des places de stationnement seront matérialisées au sol.

- Rue des Montagnettes : Les aménagements de plateaux surélevés sont efficaces au niveau de la vitesse.

- Stationnement sur l'aire en herbe de la rue des Tilleuls : Il est rappelé que le stationnement est interdit sur les espaces verts communaux. Un aménagement va être prévu pour protéger cette petite place en herbe.

- Carrefour Côte Saint-Jean et rue du Ranch : très dangereux. Demander au Conseil Général de remplacer la balise de sécurité par un STOP. Un courrier sera adressé au service concerné.

- Rue du Parc et Impasse du Pâtis : l'Impasse du Pâtis va être mise en sens unique dans le sens rue du Centre rue du Parc. Arrêté du Maire à prendre.

Conseil Municipal du 20.10.2009

- TROTTOIRS : Tonte de pelouse devant chez les riverains. Plusieurs demandes sont arrivées en mairie pour que ce soit le personnel communal qui réalise cet entretien à la place des riverains concernés. Compte tenu du travail supplémentaire occasionné, il y aurait lieu de créer un poste, d'où une charge financière importante sur le budget qui serait répercutée sur toutes les familles, y compris celles qui font l'entretien de leur trottoir.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, émet un avis défavorable à la demande d'entretien de tous les trottoirs par le personnel communal.

Projet du Conseil Général de déviation par les Aulnaies : REFUS : Des relevés topographiques ont été récemment réalisés sur la commune. Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, Maire d'Anet, lors d'une réunion, a précisé au Maire qu'il s'agissait de la suite du projet de déviation de la ville d'Anet par le site protégé dit "les Aulnaies".

Le Conseil municipal S'OPPOSE FERMEMENT A CE PROJET pour les motifs suivants :

- Au Plan Local d'Urbanisme, le site est situé en zone Z.N.I.E.F.F., (Faune et Flore) boisée et marécageuse,

- Sur ce site : il y a une station de pompage d'eau potable dite "La Fontaine Saint-Lain" avec PERIMETRE PROTEGE.

- C'est la seule ZONE NATURELLE entre Saussay et Anet, très fréquentée par les promeneurs et les sportifs.

Restaurant - Traiteur
**Les Etoiles
de Chine**
大順發酒樓
02 37 41 95 08
48, RUE D'ANET - 28260 SAUSSAY

POMPES FUNÈBRES PRIVÉES

CHAMBRE FUNÉRAIRE
MARBRERIE

Ets. BUISINE

26, rue de Garennes - 27540 IVRY-LA-BATAILLE
Tél. 02 32 36 44 45



Le Conseil municipal s'interroge :

- sur l'utilité d'une telle déviation,
- sur le montant des investissements importants,
- sur les nuisances sonores engendrées par la circulation routière,
- sur le devenir des véhicules qui arriveront à SAUSSAY et à EZY-SUR-EURE, villages dont la traversée est très difficile.

Le Conseil municipal RENOUVELLE SON OPPOSITION au projet et précise qu'un bulletin "flash information" sera édité auprès de ses administrés pour l'informer de cette déviation et du désaccord unanime du Conseil.

- Stationnement de véhicules rue des Tilleuls : il est demandé que soient posés des plots de bois afin d'éviter le stationnement des véhicules sur la place en herbe.

De plus, il est demandé que le stationnement du camion 19 tonnes se fasse ailleurs car le tonnage du poids lourd est trop important pour les voiries empruntées.

RESEAUX DIVERS

Conseil Municipal du 13.01.2009

- Budget d'eau : remplacement de bornes incendie par des bouches incendie : deux, rue du Centre, une, chemin de la Câblerie.
- Réfection du réseau d'eau chemin de la Câblerie.

Conseil Municipal du 07.07.2009

Enfouissement des réseaux aériens 2009, 5^{ème} tranche : les travaux doivent commencer début septembre 2009 ; entreprise FORCLUM Haute Normandie. Suite de la rue du Centre jusqu'au carrefour de la rue du Petit Orme et une partie de la rue des Sablons (Pour information, les linéaires sur chaque commune sont déterminés par le S.D.E (Syndicat Départemental d'Energies) en fonction de leur enveloppe financière.

Le Maire précise qu'à partir de 2010, le S.D.E. va subventionner tous les travaux concernant l'éclairage public.

Conseil Municipal du 08.09.2009

- Enfouissement des réseaux : travaux différés mi-octobre 2009.

Conseil Municipal du 20.10.2009

- Enfouissement des réseaux 2009 : les travaux commencent le 02.11.09. La circulation et le stationnement seront perturbés.

Conseil Municipal du 10.12.2009

Enfouissement des réseaux : Compte rendu des travaux en cours
Problème avec un riverain au 4 rue du Centre qui refuse que l'on touche à la façade de sa maison pour réaliser l'enfouissement chez lui. Il n'a toujours pas retourné sa convention pour accord S.D.E. (Synd. Départemental d'Electricité) et France Télécom.

Si son refus persiste, il y aurait 2 poteaux -voire 3 poteaux- à réinstaller alors que l'on fait l'enfouissement.

URBANISME

Conseil Municipal du 13.01.2009

- Urbanisme : Recours auprès du Tribunal Administratif AGENCE 2000/COMMUNE : Le Maire donne lecture du courrier reçu de l'Avocat au sujet du recours déposé au tribunal administratif par l'Agence 2000 pour un dossier de lotissement négatif en raison du Plan de Prévention des Risques inondation).

Le Tribunal Administratif doit envoyer son rapport. Si le juge tranche contre la Commune, il y aura risque de jurisprudence.

Conseil Municipal du 19.02.2009

- Installation classée soumise à déclaration : Permis de construire déposé pour une centrale à béton sur la Z.A., dossier étudié en Commission d'urbanisme du S. 14.02.09 qui a souhaité que ce dossier soit présenté au Conseil.

Observations du Conseil : le P.O.S. autorise ce genre de construction, l'Avis favorable sous réserves de respecter les prescriptions suivantes : Bardage en blanc interdit au P.O.S., couleur proposée vert foncé. Fournir Photos : environnement proche, environnement lointain, document graphique depuis le RD116, le Bâtiment est à 14,33m de hauteur. Le P.O.S. autorise 10m sauf en cas d'impératifs techniques.

Les eaux pluviales doivent être conservées sur le terrain, la quantité d'arbres ou plantations est-elle suffisante ?

Une demande d'avis ou d'accord est adressée au SATANC (assainissement non collectif), au Conseil Général et à ERDF.

Vote du Conseil : POUR 6 + 1 pouvoir + 1 si la hauteur est baissée, CONTRE 5 + 1 si la hauteur n'est pas baissée, ABSENTION 2.

Il est signalé que plusieurs camions-épave sont entreposés sur ce terrain. Ecrire au propriétaire et demander qu'un contrôle sanitaire par un organisme officiel soit réalisé.

Sur une autre parcelle, il a réalisé un mur de terre de 3 mètres de hauteur et entrepose tous ses déchets à l'intérieur, alors qu'il devrait les évacuer en décharge légale. Arrêter de brûler.

Le terrain, au Plan d'Occupation des Sols, est situé en zone de protection NC. Les textes légaux sur les décharges doivent être appliqués, le cas a déjà été abordé à plusieurs Conseils et le propriétaire a eu des entretiens et courriers du Maire à ce sujet. Lui faire mise en demeure avec Recommandé A.R. : remettre le site en état sous 3 mois.

Contactez également l'entreprise voisine, qui brûle aussi et qui commence à avoir des dépôts illégaux.



Boucherie • Charcuterie • Traiteur

42, rue Pasteur - 27530 Ezy s/Eure
Tél. 02 37 64 61 63 - Fax : 02 37 64 65 73

JMH
INDUSTRIES



1, place de la Victoire - CROTH - B.P. 14
28260 SOREL MOUSSEL
Tél. 02 37 41 74 74 - Télécopie : 02 37 41 70 85
jmh-industries.com@wanadoo.fr

CONCEPTION - REALISATION MECANIQUE DE PRECISION
DECOUPE EMBOUTISSAGE



- Recours AGENCE 2000 contre un arrêté du Maire pour 6 lots rue du Parc : Décision du Tribunal Administratif : La décision en date du 09.11.06 par laquelle le maire a refusé de délivrer à l'agence 2000 La Valentinoise est rejetée. La commune versera à l'Agence 2000 la somme de 1000 €.

Motif : Le permis de lotir est conforme aux normes exigées pour un terrain en zone inondable.

Le Conseil demande qu'un courrier soit adressé à l'agence 2000 pour demander une remise gracieuse des 1000 €.

Il précise que la sente ne peut plus être reprise dans le domaine public communal et qu'elle est donc à la disposition du lotisseur.

- Délocalisation de l'usine Stralfors : Lecture de la pétition et de la demande de soutien du personnel. Le Maire a reçu le P.D.G. et la délégation du personnel.

L'usine n'est plus aux normes européennes, le coût des travaux de restauration est trop élevé et l'accès routier est difficile. C'est pourquoi il y a une délocalisation à Gallardon (28). L'usine compte 55 salariés, il n'y aurait pas de licenciement.

Le Conseil a bien pris note de ces différents éléments et soutient le personnel dans son action. Il s'inquiète du devenir des bâtiments. Il en va de même pour les bâtiments de l'usine PLASTINEL.

Concernant ceux de l'usine DISCO-VPI France, la demande d'aménagement de logements projetée par le propriétaire est impossible à réaliser car, au Plan d'Occupation des Sols, seules les industries sont autorisées.

Une "révision simplifiée" du P.O.S. pourrait-elle être envisagée pour un besoin urgent de logements.

Conseil Municipal du 31.03.2009

Extension du magasin Champion/Carrefour : avis favorable le 09.03.09 de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour extension et changement d'enseigne.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de procéder à une "révision simplifiée" du Plan d'Occupation des Sols pour développement économique du secteur commercial de Saussay.

Le Maire informe le Conseil de l'évolution négative des commerces de la zone commerciale de Saussay ; plusieurs d'entre eux vont quitter la galerie pour aller sur Anet.

Permis de construire de la Centrale à béton :

Au Conseil antérieur, le Maire a informé ses collègues du dépôt de permis de construire une centrale à béton sur la Z.A.. Plusieurs observations avaient été émises lors de l'étude du dossier par la Commission d'Urbanisme. La DDE, service instructeur, a émis un avis NEGATIF.

Le Conseil rappelle qu'il y a interdiction de "dépôts" sur le terrain.

Conseil Municipal du 23.04.2009

Flash info : une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols a été lancée au Conseil du 31.3.09.

Conseil Municipal du 04.06.2009

- P.O.S. révision simplifiée : Information des observations de M. le Préfet et de sa demande d'annulation de la délibération du Conseil du 31.03.09 prescrivant la révision simplifiée du POS.

Lecture des lettres du 11.05.09 de M. le Préfet, du 18.05.09 de M. le Maire et 27.05.09 de M. le Préfet.

Compte rendu du rendez-vous en mairie le 02.06.09 avec M. Beuzelin, chargé d'expansion et le Directeur régional de Carrefour : Ils sont d'avis de suivre les observations de M. le Préfet et souhaitent attendre l'élaboration du P.L.U. pour poursuivre leur projet d'extension.

L'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial est valable 2 ans soit du 10.03.2009 au 09.03.2011, le permis de construire doit donc être déposé dans les 2 ans, et dans ce cas une prolongation de la C.D.A.C. d'un an est possible.

M. le Préfet confirme sa demande d'annulation de la délibération du 31.03.09.

Après en avoir longuement délibéré, il est décidé d'annuler la délibération du 31.03.09 : POUR 14 et CONTRE : 1.

Plan de Prévention des Risques Inondation : Observations du Conseil : La carte telle qu'elle est rédigée et présentée ce jour est erronée. Il y a de nombreuses aberrations. Un courrier sera adressé au Service instructeur.

Conseil Municipal du 04.06.2009

- Pour information, le Maire donne compte rendu de l'entretien en mairie avec le notaire, le 1^{er} adjoint, le géomètre et l'agent immobilier. 2 Certificats d'Urbanisme vont être déposés pour des terrains sis secteurs Haunay du Déversoir et Dix Arpents :

1^o C.U.) 15 maisons à construire en "permis de construire groupé" (les divisions pourraient suivre).

Un C.U. a déjà été délivré FAVORABLE le 05.06.07 pour ce projet, il a été prorogé de 12 mois du 27.03.08 au 26.03.09 ; il n'a pas été prorogé de ce fait il est devenu caduque.

Le Plan de Prévention des Risques inondation prescrit par arrêté préfectoral impose des cotes au sol à respecter, les constructions devront être surélevées.

2^o C.U.) Demande pour savoir si plusieurs parcelles de terrain sise aux Dix Arpents sont ou seront constructibles. Elles sont actuellement en zone ND i. (Zone naturelle non constructible).

Conseil Municipal du 07.07.2009

Remplacement du magasin de la presse par une sandwicherie.



AAS
27-28

Christian BRAIE

16, rue du Centre
28260 SAUSSAY
Tél./Fax **02 37 41 45 87**
Portable **06 59 38 75 00**
christian.braie@orange.fr

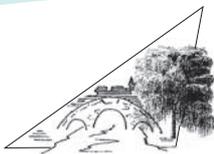
Portails, clôtures, automatisme
Contrats d'entretien particuliers ou collectivités
Interphones, vidéophones
Menuiseries PVC / alu / bois
Volets roulants / Stores
Piliers et murs de façade

auto
prévoyance
habitation
santé
crédit
épargne

**Assureur pour
les particuliers et
les professionnels**



36, rue Paris 28100 DREUX
Tél. 02 37 46 17 22


Conseil Municipal du 08.09.2009

Plan de Prévention des Risques inondation : suite à la commission de travail en mairie le 02.09.09, il était question d'étudier le relevé des conclusions de la DDE. Les services doivent établir le rapport définitif suite à cette réunion et les cartes des aléas vont être validées.

A Saussay, pour la zone en aléas fort (supérieure à 1 m d'eau) seules les extensions de 20 m² seront possibles, mais une seule fois.

Conseil Municipal du 20.10.2009

Dépôt ce jour d'un nouveau permis de construire pour la Centrale à Béton sur la ZA. Un pré-dossier a déjà été apporté. La Commission d'urbanisme s'est réunie 27.10.09 pour étude et a émis un avis favorable.

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE
Conseil Municipal du 13.01.2009

- Stationnement sur trottoir rue des Sablons : Il est demandé la pose de plots ou autres bornes, pour limiter le stationnement à hauteur du 6 bis, rue des Sablons.

- Réclamations : Rue des Tilleuls : Suite aux jeux sur neige et glace d'un véhicule de cette rue, ces "jeux" dangereux, surtout pour les riverains, sont interdits. De plus, la pelouse est complètement endommagée.

- Chauffage à la salle : Son coût est élevé. Le système de régulation de la température est peut-être à revoir.

- Trou dans le grillage de la clôture de la salle fait par le chien du voisin : Ce dernier sera contacté pour réparation et rappel : divagation des chiens interdite.

- 14 juillet 2009 : Compte tenu du succès remporté par le repas de 2008, il est prévu de programmer la même chose.

Conseil Municipal du 19.02.2009

- Demande de drapeau par les Anciens Combattants : accord du Conseil Municipal. Estimation : environ 1200 €.

- Problème d'ordures ménagères au Centre commercial : Pourquoi n'y a-t-il pas un local "poubelles" pour regrouper tous les conteneurs ? La construction de ce local est à la charge des différents propriétaires, ils doivent trouver un accord sur le financement et sur l'emplacement.

- Brûlage derrière la galerie commerciale de droite : matelas, cartons, filtres à huile, aérosols et autres déchets : c'est absolument interdit, de plus, il y a risque d'incendie.

- Abords à côté du magasin Pulsat à nettoyer par le propriétaire.

- Création du site internet : rencontre avec 2 prestataires.

- Carrefour Côte Saint-Jean/rue des Grandes Vallées : Ecrire au propriétaire pour qu'il taille sa haie suffisamment afin qu'elle ne déborde plus sur le domaine public.

Vestiaire sportif : Visite de M. NOEL, du District de Football d'Eure et Loir, pour versement de 12.500 € correspondant au solde de la subvention allouée qui était de 25.000 €.

Remerciements adressés à la ligue de Football et au District d'Eure et Loir pour leur concours financier.

Conseil Municipal du 31.03.2009

- Columbarium : Plusieurs demandes d'administrés ont été faites pour une installation au cimetière. Avis favorable du Conseil.

- Lecture du courrier recommandé A.R. qui est adressé à un propriétaire de la zone artisanale la Ferme de l'Isle à Saussay concernant : les dépôts de toute nature, les murs de terre, l'installation d'un grand portail, le brûlage et autre.

- Trottoir : demande d'un riverain pour prolonger la bordure de trottoir en grave calcaire rue du Parc.

Conseil Municipal du 23.04.2009

- Courrier recommandé à l'entreprise de terrassement : Y a-t-il eu réponse à notre courrier ? Une visite sur le terrain a eu lieu. Le Conseil souhaite que le "nettoyage" soit poursuivi et la mise en demeure des 3 mois est maintenue.

De plus, il n'y a pas eu de demande d'installation d'un portail de déposée en mairie pour étude.

La partie supérieure des parcelles doit être totalement déblayée.

Le Conseil demande que les "murs" de terre soient arasés car interdits au Plan d'Occupation des Sols. Le règlement doit être respecté.

- Chemin des Has : très utilisé, serait-il possible de reboucher les gros trous sur la partie en terre ?

- Création de passages piétons à étudier vers la salle communale et sur la rue du Centre, à hauteur de l'Impasse du Lavoir.

- Deux voitures sont en stationnement continu sur la bande de terre en pelouse rue des Tilleuls, le Maire a contacté la gendarmerie pour savoir à qui appartiennent ces véhicules afin de les faire retirer.

Conseil Municipal du 04.06.2009

- Site Internet Mairie : Compte rendu des réunions antérieures avec Mme LE BRAS et M. THOMAS et est retenu Ordi-services : formule à 1.971 € tout compris et hébergement 16 €/mois, inclus également.

- Remise des prix des écoles à Sorel-Moussel : Le 27.06.09 au matin. Rien n'étant prévu à Saussay, il n'y aura pas de distribution de boissons par la mairie.

- Demande d'acquisition d'un appareil rétro-projecteur pour les différentes réunions.

Les matériaux et les conseils des pros

Choisissez
LA FILIERE
PRO

**NOUVELLE ADRESSE
AU 1^{er} JANVIER 2010**

**GROS ŒUVRE - BOIS
ISOLATION - COUVERTURE
CARRELAGES - OUTILLAGE
ENVIRONNEMENT**

**ETS GUILLOT SA
ZAC DE COUTUMEL
27530 EZY SUR EURE
Tél : 02 37 64 71 47
Fax : 02 37 64 66 50**

TOUTES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Solaire photovoltaïque

Eclairage Public - Signalisation lumineuse tricolore

Illuminations de Noël - Réseau HT / BT

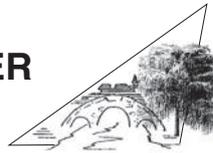
Electricité industrielle et tertiaire - Automatisation - Informatique Téléphonie

CHARTRES

ZI Le bois Gueslin Est - Allée Gueslin
28630 Mignières
Tél. 02 37 26 20 00

CHATEAUDUN

3 bis, Boulevard des Frères Bouliveau
28200 Châteaudun
Tél. 02 37 45 10 08



Conseil Municipal du 07.07.2009

Repas du 13.07.09 salle des fêtes de SAUSSAY : Il y a 130 inscriptions cette année.

- Cimetière : il est demandé que la porte du cimetière soit fermée afin d'éviter l'accès aux chiens errants.
- Salle pour recueillement des familles : il est demandé si la mairie pouvait prêter une salle en cas de deuil pour les grandes familles. Une entente est trouvée pour les gens de la commune exclusivement et en semaine. Les locaux seront rendus parfaitement propres.
- Ralentisseur : un administré rue du Petit Orme demande qu'un ralentisseur soit installé devant chez lui car il souhaiterait rentrer son véhicule en sécurité. Le Conseil précise qu'il est impossible d'installer des ralentisseurs devant toutes les maisons, que le coût en est important, qu'il y a des nuisances.
- Artisan installé à domicile rue des Tilleuls : Très bruyant. Cet artisan procède à la construction d'un bâtiment. A-t-il sollicité une autorisation auprès de la Mairie, a-t-il une autorisation d'utiliser du matériel très bruyant jusqu'au soir et tous les week-ends, est-il autorisé à faire de son jardin une décharge sauvage ? Il est en zone pavillonnaire et non en zone artisanale. Afin de répondre à ces questions, le Maire va le rencontrer en Mairie.
- Nuisances rue des Tilleuls, terrain communal : Malgré l'enlèvement des différents véhicules en stationnement non réglementaire, les nuisances recommencent.
- Commerces : derrière la zone commerciale, il y a eu des camions de terre de déversés. La mairie a-t-elle été prévenue et à quoi vont servir ces tas de terre ?

Les ordures et brûlage sont sources de pollution. Un courrier va être adressé au propriétaire pour faire cesser les brûlages de toute sorte, enlever la terre et demander des justificatifs d'élimination des ordures.

- Z.A. la Ferme de l'Isle : Il est demandé au Maire comment ont abouti les entretiens et courriers adressés à l'entreprise de terrassement au sujet du brûlage, entrepôts de matériaux divers et stockage d'épaves. Le propriétaire a été contacté et doit faire le nécessaire. A vérifier et éventuellement poursuivre auprès des services administratifs compétents.

Conseil Municipal du 08.09.2009

- La Préfecture demande la désignation d'un délégué "sécurité routière". Se porte volontaire : Mme Christine GOUYET.
- Tables nouvelles pour la salle communale. Qualité retenue : en stratifié car matériaux moins fragile que mélaminé. Deux charriots sont commandés pour support de ces tables.
- Cimetière : projet de construction d'un columbarium sur l'exercice comptable 2010.

- Centre commercial : décharge derrière la galerie des Prés de l'Île, brûlages de toute nature et risque d'incendie. Le Conseil demande au Maire d'adresser un courrier Recommandé AR au propriétaire de la galerie.
- Zone Artisanale : Suite à plusieurs entretiens avec un propriétaire peu délicat et à plusieurs courriers, il procède actuellement à du nettoyage et à un décaissement, il a proposé à M. le Maire courant octobre 2009 de visiter son terrain et d'inviter le Conseil à cette visite.

Conseil Municipal du 20.10.2009

- Spectacle de la troupe "l'Avre en Scène" : La pièce théâtrale La Dinde aux Marrons sera présentée gratuitement -salle libre et prêtée le S. 27.02.2010. Réservez votre soirée.
- FESTIV-ETE organisé par la Communauté de Communes, à EZY S/Eure, le 05 juin 2010. Chaque année, il y aura changement de commune et de département.
- Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi : Les absences du C.A.E. posent problème pour l'organisation du service et de la surveillance du restaurant scolaire. Ces absences ont déjà été signalées à l'Association GRACES, employeur et le Conseil remercie l'élue qui a bien voulu assurer le remplacement.
- L'association Bonheur de Vivre organise un rallye pédestre le 10.10.2010 et le circuit passe par Saussay. Serait-il possible d'avoir la salle des fêtes pour organiser le petit déjeuner et la remise des prix en fin d'après midi ? Voir si la salle est libre et préciser le tarif fixé aux associations.

Conseil Municipal du 20.10.2009

- Station de Lavage Auto : Il est demandé où sont rejetées les eaux de lavage de la station de Lavage Auto car il y a des écoulements de couleurs surprenantes dans la rivière riveraine. Se renseigner auprès du gérant.

Conseil Municipal du 10.12.2009

- Patinoire en glace véritable : la participation 2008 était 800 € et elle est renouvelée pour la patinoire 2009.
- Absence pour maladie de M. DESCHAMPS : Arrêté depuis 28.10.09 et jusqu'au 10.01.2010. M. Jean-Marie BONNEFOY a signé un contrat pour la durée de l'absence de M. DESCHAMPS.
- Eclairage public toute la nuit à revoir. En vue d'économies d'énergie, serait-il possible de réduire la durée de l'éclairage public pendant la nuit, par exemple éteindre de 2 h à 5 h du matin ?
- Voirie rue du cimetière : Elle est en très mauvais état. Il s'agit d'une voirie départementale. Celle-ci devait être revêtue en 2009. Ecrire au Conseil Général pour que les travaux soient réalisés en 2010.
- Impasse du Pâtis à mettre en "sens unique".

SAUSSAY - DREUX - SENONCHES

Keolis
Eure et Loir

Impasse de la Rabette - 28109 DREUX Cedex
Tél. 02 37 46 20 73 - Fax 02 37 46 41 97



- Location d'autocars avec chauffeur
- Organisation de voyages et spectacles
- Voyages à la carte
- Devis gratuit

Scolaire - Lignes TRANSBEAUCE - Tourisme

Entreprise

G. GAUDON S.A.

S.A. au capital de 40 000 €

CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE



Siège social
3, rue Diane de Poitiers
28260 ANET

email : ets.gaudon@wanadoo.fr
Tél. **02 37 41 91 31**
Fax 02 37 41 93 38

RC DREUX 71 B 5 - QUALIBAT 05918 - PGN - PGP



■ Activités et loisirs

Au cas où les coordonnées auraient changé, nous vous conseillons de contacter la Mairie de domiciliation de l'association

- **AERO-CLUB de VERNOUILLET** Tél. Fax : 02.37.46.26.49
- **AEROBOXE AEROBIC FITNESS STRETCHING**
Maison d'OULINS C.S.L.O 02.37.41.78.12
06.87.52.64.24
- **AIKI-TAI-DO**
BROUE M. CLAIR 02.37.43.15.27
06.84.34.46.33
- **ARTS MARTIAUX CHINOIS**
IVRY la BATAILLE Renseignements 02.37.64.57.66
- **ATHLETISME**
EZY sur EURE M. LANGLOIS 02.32.36.47.27
- **BASKET**
EZY - CROTH WETZLER J.C. 02.37.48.49.40
- **BOXE FRANCAISE - SAVATE**
Maison d'OULINS Renseignements 08.71.40.34.52
- **CANOE**
ANET (Chemin du Roy) 06.16.89.31.25
- **CHEVAUX - PONEYS** (équitation, dressage...)
SAUSSAY Montana Ranch 02.37.41.81.02
SOREL MOUSSEL Les Vieilles Ventes 02.37.41.82.87
Les écuries de la Folie 02.37.41.77.62
Les écuries de Vulcain 02.37.41.70.59
- **PROMENADES - LOCATIONS ROULOTTES**
BU L'avaloir 02.37.82.16.98
- **COURSE A PIEDS**
GUAINVILLE M. ALAVOINE 02.37.64.09.38
- **DANSE CLASSIQUE ENFANTS**
ANET Centre Culturel Mme NANIN 02.37.41.96.90
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CLASSIQUE + CLAQUETTES**
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
- **DANSE CREOLE**
Maison d'OULINS C.S.L.O 08.71.40.34.52
- **DANSE DE SALON** (rock, valse, tango, cha-cha-cha, samba...)
LA COUTURE BOUSSEY A.L.E.C 02.32.36.77.70
ST LUBIN de la HAYE 02.37.65.91.98
- **DANSE COUNTRY**
EZY SUR EURE 02.37.64.57.64
06.79.08.15.05
- **DANSE FOLKLORIQUE** "Les Pierrots de la Vallée"
GARENNES sur EURE Association 02.32.36.76.03
Secrétaire 02.32.26.20.93
- **DANSE FOLK**
ROUVRES Rouvr'Et Vous 02.37.51.26.17
- **MODERN'JAZZ**
EZY sur EURE A Petits Pas 02.37.64.71.72
Maison d'OULINS C.S.L.O 02.37.64.59.95
02.37.64.38.05
- **ESCRIME THEATRALE ADULTES**
BU M. PROTHIN 02.37.82.14.76
- **FOOTBALL**
ANET (A.S.A) Stade d'ANET 02.37.41.40.41
Inscription 06 12 70 89 41
06 84 57 65 45
EZY sur EURE M. GARANT Norbert 02.37.64.71.96
- **FOOT EN SALLE**
EZY sur EURE M. FERREIRA 06.32.64.81.28
- **GOLF**
LA CHAUSSEE D'IVRY 02.37.63.06.30
- **GYMNASTIQUE**
ANET - LPAP (Sylv'Anet) 02.37.41.95.37
Gym au sol, poutre, ballon, cerceau, ruban...
2 à 4 ans / 4 à 6 ans / 7 et plus
- Fondation Texier Gallas
Mme PERSON EZY 02.37.64.66.03
EZY sur EURE Association La Détente
Mme GROGNET 02.37.41.43.53
A Petits Pas (Adultes et Ados) 02.37.64.71.72
GALIPETTE (2 à 6 et 7 ans et +) :
Pierre BEAUJOLAIS 02.37.64.76.05
Maison d'OULINS C.S.L.O 02.37.64.58.01
02.37.64.53.24
- **BABY SPORT**
BERCHERES/VESGRE, BONCOURT Renseignements 06.13.71.50.95
- **JUDO**
ANET (Gymnase) Judo Alliance Anet (CCN Ezy, la Couture, Anet)
(judo, jujitsu, kikido, taïso à partir de 6 ans)
Renseignements 06.81.42.04.75
Pt : M. MEUNIER 06.16.77.00.75
Ou Isabelle BACON 02.32.36.61.80
EZY sur EURE Judo Alliance Ezy 06.81.42.04.75
- **KARATE**
Enfants 6 à 12 ans : Gymnase M. Bouillon - Mercredi 18 h à 19 h 30
Adultes + 12 ans : Lundi Dojo de BU, Jeudi Maison d'OULINS,
Samedi Gymnase de l'école primaire EZY/EURE
Renseignements 06.20.19.93.31
- **KARATE/DOJO**
BU Mme PROTHIN 02.37.82.14.76
- **MAJORETTES**
EZY sur EURE Mme ANGUIGNAC 02.37.64.73.33
IVRY la BATAILLE Mme BESNARD F. 02.32.36.46.67
- **MARCHE**
EZY sur EURE - Bon'Eure de Vivre 02.37.64.74.18
(Découverte du patrimoine naturel)
- La Détente 02.37.41.43.53
ROUVRES Rouvr'Et Vous 02.37.51.26.17

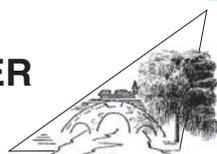
Couvreur &
PICOUT
**ELECTRICITE GENERALE
PARTICULIERS
INDUSTRIE
DEPANNAGES**

Normandie

Claric Id médias sas

- ÉNERGIES RENOUVELABLES • PANNEAU SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- CANAL + • RÉCEPTION TV ET INTERNET PAR SATELLITE • TNT • WIFI
- CANAL SATELLITE • ANTENNES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES
- RÉSEAU CÂBLÉ • CÂBLAGE MULTIMÉDIA • ORANGE TV
- VIDÉO PROJECTION • CONTRÔLE D'ACCÈS • VIDÉO SURVEILLANCE • ALARME


TÉL. : 02 37 41 85 71 • Fax : 02 37 41 85 47
E-mail : jm.neras@gerardcouvreur.fr



■ Activités et loisirs

• PISCINE

VERNOUILLET		02.37.46.33.52
PACY-sur-EURE (27)		02.32.36.11.24
HOUDAN (78)		01.30.46.11.05

• PECHE (Société)

La Gaule Fraternelle	M. POREE	02.37.41.74.93
----------------------	----------	----------------

• PETANQUE

ANET "Boule Joyeuse"	Mme LUCAS	02.32.26.04.19
----------------------	-----------	----------------

• PLONGEE SOUS-MARINE

MANTES LA JOLIE	M. GERVAIS	02.62.59.40.70
-----------------	------------	----------------

• POTERIE

Maison d'OULINS	C.S.L.O	06.21.65.59.09
-----------------	---------	----------------

• ROLLER

Piste à disposition Rue du Dr Andrieu
(Au dessus de la Fondation Texier Gallas)

• RUGBY

Sylvie FLEURISSON	02.37.82.16.48
Catherine HENRY	02.37.82.19.42
Christian GUERRA	02.37.82.13.05

• SQUASH

CHERIZY	02.37.50.02.46
---------	----------------

• TENNIS

ANET (Alta)	M. ROGER	02.37.41.67.02
	Mme DUBREU	02.37.62.23.27
EZY sur EURE	M. BLONDEAU J-CI.	02.37.64.77.17

• TENNIS DE TABLE

ABONDANT	M. BAUDIN Jacques	02.37.48.78.73
BU (L.R.B)	Mme PELLETIER	02.37.82.14.53
GUAINVILLE	Mme HENRIET Marie	02.37.64.32.37

• TIR A L'ARC

Mme EECKMAN (Secrét.)	02.37.82.02.43
Mme LECUYER Brigitte (Présidente)	

• VELO

ANET Vélo Club	M. PRIMAULT	02.37.41.82.47
BU	M. GIRARD	02.37.82.13.74
BONCOURT	Laurent ALCOUFFE	02.37.41.40.19
	Claude OUALLE	02.37.41.46.21
IVRY la BATAILLE	Club Cyclotouriste	
	M. FERRY Maurice	02.37.51.26.84
	M. RIBAUT J-Pierre	02.37.48.47.19

• VOLLEY-BALL

GYMN. EZY sur EURE	M. LEFORTIER	02.32.26.98.58
--------------------	--------------	----------------

• YOGA

SAUSSAY, BERCHERES sur VESGRE, CHERISY		
	Philippe MONREAL	02.37.65.96.63
	Nicole AGUILLON	02.37.41.97.63

• BRIDGE

Fondation Texier Gallas ANET		
Renseignements :		02.37.41.63.59
		09.53.47.78.52
		http://anetbridgeclub.free.fr

• BIBLIOTHEQUE

SAUSSAY (gratuit)	Mercredi 14h à 15h30
	Samedi 10h à 11h30

• CINEMA :

ANET	Rue Désiré Roussel	
	Vendredi et samedi 21 heures	
	Programme sur Répondeur	02.37.41.48.00

• ATELIERS D'ART à SERVILLE

Cours pour enfants de 8 à 15 ans		
Dessin, pastel, peinture, collage, linogravure, modelage		
Cours pour adolescents et adultes		
Apprentissage, confirmation techniques fusain, crayon, sanguine, gouache, acrylique, huile, aquarelle, monotype, gravure...		
	Mme Sylvie CAPTAIN-SASS	06.08.70.67.34 ou 02.37.43.23.12

• A.F.D.A.R à SERVILLE (programmes en Mairie de SERVILLE)

Divers ateliers, sorties, jeux, lectures...		
Contact	Mme LEFEU	02.37.43.77.43

• ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES à SERVILLE

Dessin, peinture, sculpture		
	Association TRACE	02.37.43.25.36

• COURS D'AQUARELLE, PEINTURE, DESSIN

Amis Atelier avant 9 h et après 18 h		02.37.42.17.34
(M. VAILLANT - Fondation Texier Gallas)		

• L'EZ'ARTS à EZY sur EURE

Poterie, sculpture, arts plastiques		
	Mme HANIAS	02.32.26.45.02
	Mme LETHIEC	02.37.41.83.63

• SCRAPOTIN à EZY sur EURE

SCRAPBOOKING (Création originale d'albums photos)		
Renseignements	Mme ROULET	02.37.64.62.10

• INFORMATIQUE

Club Micro Val d'Eure		
Mairie de CROTH (Eure)	J.L. BECQUEREAU	02.37.41.89.47
	P. POCHON	02.37.41.99.64
	J. BARRET	02.37.41.71.72

• MUSIQUE

ECOLE de MUSIQUE "La Chacoulienne" Mairie de COUDRES		
Eveil Musical (3 à 5 ans), solfège, flûte à bec, piano, trompette d'harmonie, clarinette, flûte traversière, batterie, percussions, guitare, saxophone.		02.32.37.34.79
LA COUTURE BOUSSEY (Mercredi 10h à 19h)		02.32.36.35.05
"Ecole de BU"	M. GAUTIER	02.37.82.15.54

• CHORALES

BU	Les Sept Clés Mme FOISON	02.37.82.12.95
IVRY LA BATAILLE	Ensemble vocal	
	Mme LANG	02.37.64.53.82
	M. MORIN	02.37.36.47.00
LA COUTURE BOUSSEY	"Do Mi Si La Couture"	06.77.89.91.45.
	Yannick LEBRETON	06.14.17.39.97

• ACCORDEON

• FANFARE

BU	M. CARLIN	02.37.82.18.05
----	-----------	----------------

• GUITARE

	M. LERISSET	02.37.82.14.17
--	-------------	----------------

• ART et MUSIQUE

Maison d'OULINS	C.S.L.O	02.37.64.53.82
-----------------	---------	----------------

• PHOTOGRAPHIE

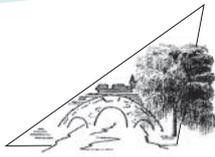
ANET	3A M. DAUTANCOURT	02.37.41.99.69
------	-------------------	----------------

• THEATRE

ANET Centre Culturel M. DUCCELLIER		02.37.41.41.90
EZY sur EURE Compagnie Théâtrale de M. LAMPION		02.37.64.66.85

• THEATRE ENFANTS

ROUVRES	Rouvr'Et Vous	02.37.51.26.17
---------	---------------	----------------



■ Amicale Sportive d'Anet (Football)



Tournoi de l'Ascension : 180 joueurs sont réunis pour la première fois à Saussay.

Dans un cadre champêtre idéal, il y avait la présence de 19 équipes : 8 en Benjamins, 4 en Poussins et 7 en Benjapousses pour ce troisième tournoi en partenariat avec le Crédit Agricole, qui était représenté par la Directrice Mme Nolwen GUILLEVIC.

Pour le Président Christophe Michelin, membre de la Commission Féminine du District d'Eure et Loir de Football, avoir une catégorie exclusivement de filles était important, et en cela les 7 équipes Benjapousses sont une première.

Mr Michelin remercie la commune de Saussay pour la mise à disposition des infrastructures

sportives et l'achat de récompenses qui ont été distribuées par Messieurs KOBIELA et GOURDES, Adjoint au Maire et à l'ensemble des participants.

*Le Président,
Christophe MICHELIN*

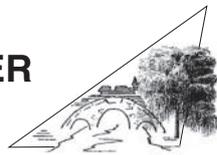
Coordonnées :

AMICALE SPORTIVE D'ANET,
BP 48 - 28260 ANET
Tél. Stade 02.37.41.40.41

Inscriptions au :

06-84-57-65-45 - 06-12-70-89-41
courriel : ams.anet.foot@wanadoo.fr





■ Informations diverses

TRAVAUX CHEMIN DE LA CABLERIE



Réfection du réseau d'eau potable, de la voirie et création de l'éclairage public.

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Vous avez eu 16 ans, dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile sur présentation des pièces suivantes : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois et livret de famille des parents.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

ASSAINISSEMENT (réseau ramifié sous pression)

"NE JETEZ PAS TOUT DANS VOS EGOUTS"

Les usines d'épuration ne peuvent dépolluer correctement les eaux usées que si on évite de leur envoyer des déchets qu'elles seront incapables de traiter.

A la maison, les eaux dites "usées" sont évacuées, via un réseau de tuyaux spécifique, jusqu'à l'usine de dépollution qui traite les impuretés avant de rejeter ces eaux dans le milieu naturel.

Dès l'arrivée à l'usine, les gros déchets sont retenus grâce à des dégrilleurs. Puis, l'eau est débarrassée des graviers, des sables et des graisses.

A ce stade, l'eau est encore polluée et chargée de matières en suspension et de matières organiques et azotées.

Celles-ci vont être progressivement éliminées, par décantation, puis par voie biologique, afin de parvenir à une eau de qualité compatible avec le milieu qui la recevra.

L'assainissement des eaux usées est une opération complexe et coûteuse. Ne jetez pas tout dans vos éviers, lavabos et toilettes !

Pensez à ramener les huiles de vidange chez votre garagiste. Préférez la poubelle pour tous vos déchets non biodégradables. **Ne jetez pas vos lingettes à usage unique dans la cuvette de vos WC.** Elles s'agglomèrent et bouchent les pompes de relevage.

Pour les substances chimiques et toxiques très polluantes (peintures, solvants, herbicides, acides, etc...), il existe des systèmes de collecte sélectifs.

Privilégiez les détergents biodégradables et respectez la dose indiquée sur l'emballage.

VIGILANCE PLUIE-INONDATION

AYEZ LE BON RÉFLEX !

La carte de vigilance vous permet de savoir si dans les 24 heures, un phénomène météorologique ou hydrologique dangereux touchera votre département. Sur Internet : www.meteo.fr ou www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Par téléphone : 08.92.68.02.28.



■ Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de Saussay est ouvert tous les jours d'école, le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h15 à 19h. Nous accueillons les enfants des écoles de Saussay et de Sorel-Moussel, de la maternelle au CM2.

Cette année, nous avons connu une augmentation des effectifs, il n'y a d'ailleurs plus de places disponibles pour les enfants de maternelle.

"Au péri on s'amuse bien", disent Bélinda et Line. En ce qui concerne les activités, il y en a pour tous les goûts, ainsi Cloé

"aime les activités sur le thème de l'année son et image". Quentin et Lé, eux, préfèrent les jeux de société. Erwann, Louis et Patrick jouent souvent aux voitures. Les enfants apprécient également le moment du goûter ainsi que les deux animatrices Coralie et Emilie qu'ils trouvent très gentilles.

Coordonnées téléphoniques de la garderie :
02.37.62.21.68.

Ecrit avec les enfants de l'accueil périscolaire.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les accueils de loisirs d'Anet, d'Ezy sur Eure et d'Ivry la Bataille fonctionnent :

- les mercredis de 7h00 à 19h00,
- pendant les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de Noël).

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les directeurs :

Anet 06.30.13.90.39, Ezy sur Eure 06.84.16.78.41.

Ivry la Bataille 06.75.82.30.34

Courriel : val.eure@orange.fr

PETITE ENFANCE

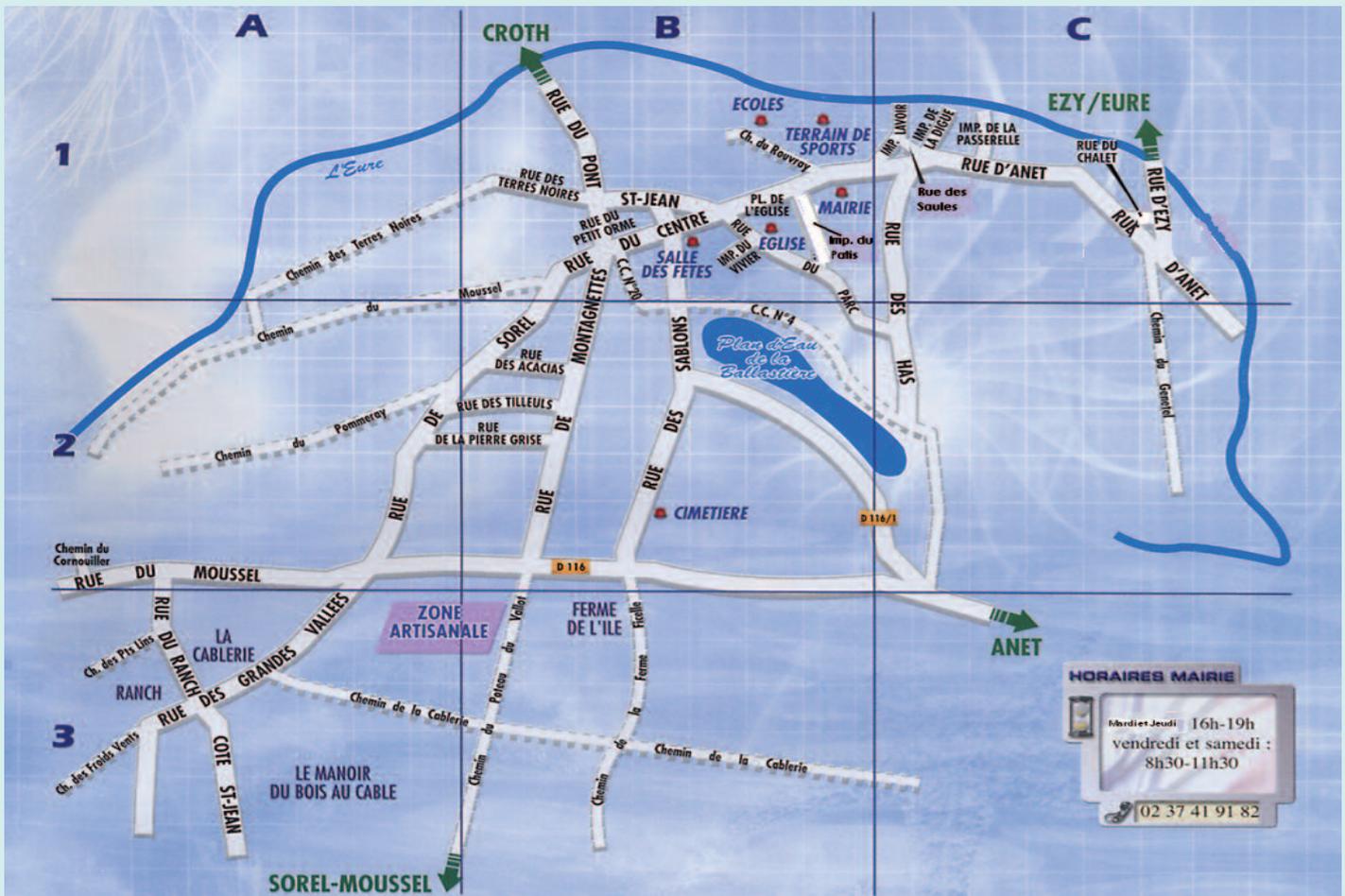
Les structures accueillent les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- Halte garderie : Les Marmoussets à Ivry la Bataille, Tél 02.32.26.04.91
- Le pôle enfance "Abel Lefevre" à Ezy sur Eure Tél 02.37.82.01.01.

LE RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Ce service est offert gratuitement aux assistantes maternelles agréées et aux parents.

Tél. 02.37.62.22.48 - 06.70.45.90.80.



ACACIAS rue desB2
 ANET rue d'C1-C2
 CABLERIE chemin de laA3-B3-C3
 CENTRE rue duB1
 CHALET rue duC1
 CORNOUILLER chemin duA2
 DIGUE impasse de laC1
 EGLISE place de l'B1
 EZY rue d'C1
 FERME FICELLE chemin de laB2-B3
 FROIDS VENTS chemin desA3
 GENETEL chemin duC1-C2
 GRANDES VALLÉES rue desA2-A3
 HAS rue desC1-C2

LAVOIR impasse duC1
 MOUSSEL chemin duA2-A1-B1
 MOUSSEL rue duA2
 PASSERELLE impasse de laC1
 PATIS impasse duB1
 PARC rue duB1-B2-C2
 PETITS LINS chemin desA3
 PIERRE GRISE rue de laA2-B2
 POMMERAY chemin duA2
 PONT-SAINT-JEAN rue duB1
 POTEAU DU VALLOT chemin duA3-B3-B2
 RANCH rue duA2-B2
 ROUVRAY chemin duB1
 SABLONS rue desB1-B2

SAINT-JEAN côteA3
 SAULES rue desC1
 SOREL rue deA2-B2-C2-C3
 TERRES NOIRES chemin des ..A2-A1-B1
 TERRES NOIRES rue desB1
 TILLEULS rue desA2-B2

LIEUX PUBLICS

MAIRIE B1
 CIMETIÈREB2
 ÉCOLEB1
 ÉGLISEB1
 SALLE COMMUNALEB1
 TERRAIN DE SPORTSB1

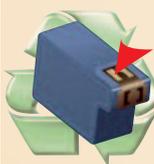
HORAIRES MAIRIE

Mardi et Jeudi 16h-19h
 vendredi et samedi :
 8h30-11h30

02 37 41 91 82

COLLECTE À L'ÉCOLE DE SAUSSAY

COLLECTE DES CARTOUCHES



La plupart des cartouches recyclables sont identifiables grâce à la présence d'un petit circuit imprimé en cuivre.

Les cartouches d'imprimante Laser ou à Ruban ne sont pas prises en charge par l'opération.

LA COLLECTE DES TÉLÉPHONES MOBILES



Afin d'éviter les actes de malveillance, les téléphones mobiles usagés et inutilisés doivent être remis EN MAINS PROPRES à l'organisateur. Les téléphones doivent être collectés avec leurs batteries. En revanche, le chargeur ainsi que la carte SIM doivent être conservés par les propriétaires des téléphones.

UNE OPÉRATION DOUBLEMENT UTILE !

L'opération "Initiatives recyclage" est une bonne occasion pour proposer aux élèves un sujet d'étude sur le recyclage et les risques pour l'environnement liés aux problèmes de traitement des déchets. C'est un sujet d'actualité qui les intéressera à coup sûr et qui représente un intérêt pédagogique indéniable. Ces collectes permettent de financer les actions de l'association humanitaire "Ecoles du Monde Madagascar"

Le Montana Ranch met à votre disposition gratuitement du fumier de cheval à retirer sur place (terrain devant le ranch). Si vous le souhaitez, vous pouvez contacter M. PERRET 06 07 05 68 99.



■ *Etat civil*



NAISSANCES

- 12/01/2009 FERNANDES DA COSTA Nathan
 13/01/2009 FAUVY Collin
 13/01/2009 VIEMONT Bakari
 13/01/2009 VIEMONT Salimou
 15/01/2009 BORDIER -- RENOUE Noémie
 01/02/2009 JANNIN Loann
 26/03/2009 BARNOLE Célia
 22/04/2009 PIOLLÉ Océane
 26/04/2009 LORENTZ -- FOMINA Anastasia
 25/06/2009 PIGEON Tristan
 03/07/2009 LÉLU Valentin
 19/07/2009 BALADIER Jade
 21/08/2009 GUITTON -- TREMEL Estebane
 23/09/2009 MUSSARD -- LE BIHAN Killian
 11/10/2009 NIEL Mateys
 12/11/2009 RINGASSAMY Lenny
 21/11/2009 GOYARD Lùna



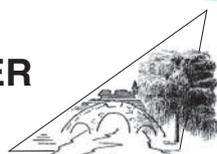
MARIAGES

- 22/05/2009 GERARDIN Dominique et SÉGARD Pascale
 04/07/2009 LECOQ Eric et GEOFFROY Valérie
 18/07/2009 LORENTZ Frédéric et FOMINA Inna
 19/09/2009 BERGÉ Jérôme et VIÉVILLE Corinne

DECES

- 02/02/2009 CARDINAL Robert
 23/04/2009 LESAS Christian
 11/05/2009 BELLINA épouse MAIRET Liliane
 23/05/2009 SONNEVILLE Maurice
 29/05/2009 AGOSTINI Joseph
 14/07/2009 BESSON Patrice
 01/08/2009 ANNE Bernard
 15/09/2009 DEFAYE Lionel
 27/09/2009 FRÉMONT épouse BIZIOT Simonne
 03/12/2009 MARCOU Bernard





■ ADRESSES UTILES

PHARMACIENS

Anet

Mme DALDOSS : 02.37.41.90.10
Mr COLSON : 02.37.41.46.10

Ezy-sur-Eure

Mr LEPORTIER : 02.37.62.23.90

Ivry-la-Bataille

Mme DELAPORTE : 02.32.36.40.34

MÉDECINS

Anet

Dr MARIE : 02.37.41.90.50
Dr BORDET : 02.37.41.90.17
Dr FORET : 02.37.41.90.17
Dr ROUGERON : 02.37.41.41.46
Dr DENAES : 02.37.41.41.46

Ezy-sur-Eure

Dr FLAW : 02.37.64.70.14
Dr JOUVEAU DU BREUIL : 02.37.64.60.66
Dr DUPAYRAT : 02.37.64.66.53

Ivry-la-Bataille

Dr BARBARAY : 02.32.36.40.26
Dr POISSON : 02.32.36.40.26
Dr PERTEL : 02.32.36.40.26
Dr LHASBELLAOUI : 02.32.26.05.13
Dr SAPIN : 02.32.26.05.13

Garennnes-sur-Eure

Dr LAMBERT : 02.32.36.52.72

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

Anet

Mr PINCEMAIL : 02.37.62.20.12
Mme CHARDIN : 06.50.09.43.34
M. COUILLEC : 06.80.53.27.14
Mr ARLOT (ostéopathe) : 02.37.41.41.41

Ezy-sur-Eure

Mr SEVIN : 02.37.64.70.19

Ivry-la-Bataille

Mr TRISTANT : 02.32.36.79.10
Mme LE FLOC'H : 02.32.36.46.09

LABORATOIRE D'ANALYSES

Ezy-sur-Eure

Mme LORGNIER : 02.37.64.60.51

DENTISTES

Anet

Mr CERINO : 02.37.41.44.73
Mr MARKOVIC : 02.37.41.40.31

Ezy-sur-Eure

Mr CENTOFANTI : 02.37.64.77.71
Mr LUCE : 02.37.64.74.94

Ivry-la-Bataille

Mr BEAUJOUR : 02.32.36.42.11
Mr MARTIN : 02.32.36.41.53

PÉDICURES PODOLOGUES

Anet

Mlle LEMOIS : 02.37.41.48.91
Mme MOUË : 02.37.62.20.12

Ezy-sur-Eure

Mlle FORTEAU : 02.37.64.65.24

Ivry-la-Bataille

Mme BOURDONNAY-RIBAULT : 02.32.36.69.90

INFIRMIÈRES

Anet

Mme DEVOS : 02.37.41.97.36
Mme LAFLAQUIÈRE : 02.37.48.45.53
Mme CASAL : 02.37.48.45.53
Mme DALMARD : 06.09.27.27.15

Ezy-sur-Eure

Mme ASTRU : 02.37.64.72.82

Croth

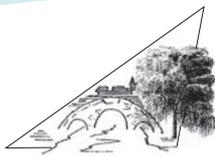
Mme VAUTIER : 02.37.41.76.83

VÉTÉRINAIRE

Anet

Clinique du Cerf : 02.37.62.55.55

***En dehors des heures ouvrables,
en cas d'urgence,
s'adresser au Samu : 15***



■ COORDONNÉES DES ADMINISTRATIONS

■ MAIRIE

Courriel : comunedesaussey@wanadoo.fr

Site Internet : www.saussey.fr

Tél : 02.37.41.91.82 - Fax : 02.37.41.61.14

Ouverture de la Mairie :

Mardi et Jeudi de 16h à 19h

Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30

Maire : M. Jacques LE BIHAN
Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

1^{er} Adjoint : M. Dominique FORTEAU
Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)

2^{ème} Adjoint : M. Bernard KOBIELA
Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)

3^{ème} Adjoint : M. Patrick GOURDES (sur R.V.)
Le samedi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)

■ PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme Josette LANGLINÉ
Melle Erika HUET

Agents d'entretien : M. Thierry DETOUR
M. Jackie DESCHAMPS

Ecoles maternelles et cantine :
Mme Evelyne MARTIN
Mme Cécile COLASSE

Cantine :
Mme Mireille PERCHERON
Mme Yvette PIVIN
Mme Valérie DOLLEZ

■ ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY

Président : M. Norbert MAITRE, Maire de SOREL

Cantine scolaire :

Mairie de Saussay : 02.37.41.91.82

Pendant les horaires de cantine : 02.37.41.99.26

Ecoles de SAUSSAY :

Directrice : Mme FRANÇOIS : 02.37.41.44.01

Classes maternelles : 02.37.41.44.01

Classes primaires : 02.37.41.93.50

Garderie :

Communauté de Communes Val d'Eure et Vesgre
ANET : 02.37.62.22.48

■ ASSOCIATIONS

Club de l'Amitié (Présidente Mme Nicole BRUEL)

Comité des fêtes (Présidente Mme Josiane MANGUET)

Ass. des Chasseurs (Président M. Philippe DESJARDINS)

Récré à Saussay - en sommeil

(Présidente Mme Christine GOUYET)

Anciens Combattants (Délégué M. Michel HOLIN)

■ CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX

Tél. : 08.20.90.41.01

Tout courrier doit être adressé

11 rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

■ GENDARMERIE

35 rue Hubert Baraine - 28260 ANET

Tél. : le 17 ou 02.37.62.59.90

■ SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18

ou 02.37.41.91.14 - Lieutenant : Bernard KOBIELA

■ D.D.E. URBANISME

17 Place de la République - 28019 CHARTRES

Tél. : 02.37.20.40.19

■ TRÉSOR PUBLIC

36 rue Hubert Baraine - 28260 ANET

Tél : 02.37.41.91.19

■ LA POSTE

Place du Château - 28260 ANET

Tél. : 02.37.62.89.90

■ SERVICE DES EAUX

Mairie de SAUSSAY

■ EDF-GDF

Service clientèle : Tél : 08.10.28.00.28

Dépannage Electricité : Tél : 08.10.28.48.68

Dépannage Gaz : Tél : 08.10.28.27.26

■ CAF

10 rue Charles Victor Garola - B.P. 29

28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 08.20.25.28.10

Antenne CAF : 7 rue Henri Dunant à DREUX

■ PERMANENCES

- **Assistante Sociale :** Tél. : 02.37.65.82.54

Mardi de 9h à 11h (sur R.V.) - de 11h à 12h (sans R.V.)

- **CRAM** (retraite) 7 rue Henri Dunant Dreux

Tél. : 02.37.50.09.75

- **CICAS** (retraite complémentaire)

Tél. : 08.20.20.07.01

■ POMPIERS

18 ou **112**

■ GENDARMERIE

17

■ SAMU

15